



l'essentiel du CE IMTW

Séance du
mois d'Août
2016

Projet d'évolution des Directions AQS (Architecture and Quality of Services), NOP (Network Operation and Performance) et SED (Standardisation and Eco Systems Developpement).....	1
Projet immobilier de déménagement du site de Bagnolet.....	2
Emploi des personnes en situation de handicap.....	2

Projet d'évolution des Directions AQS (Architecture and Quality of Services), NOP (Network Operation and Performance) et SED (Standardisation and Eco Systems Developpement)

✓ type de sujet : consultation

■ Un minimum d'infos données au CE IMTW

L'absence préoccupante d'informations avait été signalée lors de la précédente présentation de ce dossier, sans qu'elles soient pour autant présentes dans sa nouvelle mouture.

Analyse de la CFE-CGC

Encore une fois, les projets de réorganisation présentés aux élus sont uniquement motivés par des assertions enthousiastes, sans qu'aucune donnée factuelle ne soit jamais présentée pour étayer le discours optimiste de la direction. Ainsi lorsqu'on nous parle de gain d'efficacité, nous voulons savoir comment est-il calculé et connaître son estimation exacte. Nous voulons également savoir de quelle façon ces bouleversements organisationnels sont légitimés par un accroissement de la rentabilité. Plus prosaïquement : combien va-t-on gagner de plus ? A moins qu'il ne s'agisse d'un projet visant à améliorer la qualité de vie au travail des salariés ? Auquel cas, comment cet accroissement est-il mesuré ?

Il est également nécessaire de présenter la vitesse actuelle de mise en œuvre de la réorganisation, puis la vitesse qui serait obtenue par le truchement de la réorganisation, avec chiffres et argumentaires. Ces éléments factuels qui devraient motiver les décisions de l'entreprise devraient être présentées aux élus qui doivent donner des avis motivés sur les projets présentés.

■ L'avis motivé du CE IMTW

Les élu-e-s du CE IMTW, réunis en séance le 25 août 2016 regrettent encore une fois qu'un départ en retraite d'un Directeur provoque une réorganisation. Nous constatons là l'absence de vision stratégique de notre direction et cela nous inquiète pour l'avenir de l'entreprise, et donc de ses salariés.

Les élu-e-s rappellent à la direction les termes de la résolution votée au CE précédent :

" ... Ils demandent en conséquence que la transformation dans laquelle s'engage le groupe soit partagée à tous les niveaux de l'entreprise et que le sens donné aux réorganisations, y compris les petites, soient, de façon claire et systématique, reliées aux orientations et projections retenus par le Groupe Orange.

A défaut d'une présentation systématique du lien entre chaque réorganisation et la stratégie globale, les élus du CE IMTW demandent à la direction de cesser ces réorganisations faites uniquement dans le but de pallier les départs de salariés (TPS, retraite, ...), et masquant la réalité de l'évolution ou de la remise en cause des activités et métiers."

Il est alors difficile d'associer les salariés et les IRP à la réflexion et de les faire adhérer à la dynamique en cours. »

Vote des élus sur leur avis motivé

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention :

Projet immobilier de déménagement du site de Bagnolet

✓ type de sujet : information

■ Vite !

La Direction nous a communiqué que le site de Bagnolet Gambetta (CIAB) étant un bâtiment ancien, classé IGH, dont les installations techniques sont obsolètes et nécessitent à très court terme de très lourds investissements de maintenance disproportionnés avec l'intérêt du site comme immeuble de bureau, la Direction de l'Immobilier du Groupe a demandé la libération totale de l'immeuble à horizon mi-2017.

Le regroupement de l'ensemble des équipes sur site de Paris Archives a été retenu comme étant la meilleure solution, ce site ayant une capacité d'accueil suffisante, des accès aux transports en commun et une proximité géographique des sièges des entités OINIS et IC. Par ailleurs, ce projet sera également l'opportunité de regrouper physiquement les différentes équipes d'OINIS et de développer les coopérations avec IC. Ce déménagement serait enfin l'occasion de construire une nouvelle salle de supervision.

Hélas le chef de projet n'a pu se rendre disponible pour assister à la séance... mais il faut aller vite et tout boucler en un an !

Analyse de la CFE-CGC

Nous déplorons que les Délégués Syndicaux d'OINIS n'aient pas été informés depuis que cet ultimatum ait été communiqué et le projet lancé. Nous avons soulevé les questions suivantes :

- 1) La décision du choix d'Archives est-elle définitive, à savoir au 3ème étage du bâtiment Pastourelle ?
- 2) Quelle est la superficie qui sera allouée pour l'installation des équipes d'IC et d'OINIS sur le site d'Archives ?
- 3) Quelle sera la durée des travaux ?
- 4) Combien de personnes volontaires d'IC et d'OINIS seront associées à la mise en œuvre de ce projet ?
- 5) La phase de la 1ère étape de la méthodologie décrite dans le dossier est-elle finalisée ?
- 6) Quand allez-vous finaliser la seconde étape de ce projet ?
- 7) Où iront travailler les salariés, et dans quelles conditions, si leur site d'accueil n'est pas prêt au moment de le libérer ? Y a-t-il un plan B ?

Sur toutes nos questions la Direction nous a renvoyé aux informations qui seront données au cours du CE d'octobre.

Emploi des personnes en situation de handicap

✓ type de sujet : information

■ En dessous du seuil légal

Une restitution est faite du sondage de la société Eloquant pour la commission Handicap du CE, suivi d'une Information Consultation sur le rapport sur l'emploi des personnes en situation de handicap en 2015.

■ L'avis motivé du CE IMTW

« Les élus du CE IMTW, réunis en séance le 25 août 2016, demandent à la Direction la mise en place d'un plan d'urgence pour 2016 et 2017 en vue d'améliorer l'intégration des personnels en situation de handicap sur le périmètre IMTW, pour les

recrutements externes et d'alternants. Ce plan devra permettre d'améliorer significativement le taux actuel qui est passé sous la barre des 3% avec pour finalité d'arriver dès que possible à atteindre l'objectif légal de 6%. Il n'est pas concevable que notre division se retranche derrière les résultats corrects à l'échelle du Groupe pour n'agir que de manière sporadique dans ce domaine ! ... »

Vote des élus sur leur avis motivé

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE IMTW

Élus

- Véronique Garnier
- Sylvie Net
- Amaury Franchette
- Ghislaine de Salins
- Maxence d'Eprenesnil
- Nicole Leistenschneider
- Yannick L'Haridon

Représentants syndicaux

- David Couchon
- Jacques Herbaut
- Philippe Vidal

Commissions

- Commission C5 : Ghislaine de Salins (présidente)
- Commission Egalité pro : Véronique Garnier

Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/imtw/>